



MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 14
Absents : 1
Excusés : 1

Nombre de suffrages
exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
24/02/2023

Date d'affichage
02/03/2023

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération, qui a été
transmise en Sous-Préfecture
et publiée le :

02/03/2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er}/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier mars à 20h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etaient présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. LAMOISE Régis, Mme COINTEAUX Chantal, DECLERCQ Ludovic, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe.

Etai(ent) excusé(s) : Mme FRANCOIS Vanessa donne procuration à Mme CHARROIS Nicole

Etai(ent) absent(s) : Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Affectation des résultats du budget communal 2022 Délibération n°2023 - 07

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de son Maire, Nicole CHARROIS après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 1er/03/2023

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	287 080,50
- un excédent reporté de :	1 320 206,93
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 607 287,43
- un excédent d'investissement de :	235 078,42
- un déficit des restes à réaliser de :	320 885,38
Soit un besoin de financement de :	85 806,96

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	1 607 287,43
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	85 806,96
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 521 480,47

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat 2022.

Signature du secrétaire
de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

